



GUIDE DE GARANTIE À L'INTENTION DU PROPRIÉTAIRE DE LA BÉTONNIÈRE

Tous les renseignements fournis dans ce livret
sont sujets à changer sans avis préalable.

QAD 4.3-1 REV: 0

Numéro de Produit: 1770297

Marque du châssis: _____

Châssis VIN: _____

Bétonnière SIN : _____

TMMB # : _____

Entrée en service: _____

1- GARANTIE DU NOUVEL ÉQUIPEMENT

Bétonnière:

1 an de la date d'entrée en vigueur.

Châssis:

Toutes les garanties doivent passer par le fournisseur de châssis.

Pompe hydraulique et moteur:

Installé à l'usine sur une bétonnière neuve: 1 an à partir de la date d'entrée en vigueur. Exclut les dommages dus à la surchauffe ou à la contamination. Limité à la réparation ou au remplacement si les matériaux ou la main d'oeuvre sont jugés comme défectueux après examen.

Boîte d'engrenage:

Installé à l'usine sur une bétonnière neuve : 1 an à partir de la date d'entrée en vigueur. Se limite à la réparation ou au remplacement si les matériaux ou la main d'oeuvre sont jugés comme défectueux après examen.

Pièces à utilisation régulière:

Les pièces à utilisation régulière comme les lumières, les interrupteurs électriques, les sceaux et les soupapes de caoutchouc, etcetera, auront une garantie de 180 jours à partir de la date d'entrée en vigueur. La garantie de ces pièces est à la discrétion de l'administrateur de garantie chez London.

Peinture:

La responsabilité de London sous cette garantie se limite à réparer ou à repeindre, au choix de London, si, après examen de London, la peinture est jugée comme étant défectueuse en matériel ou en main d'oeuvre sous une utilisation normale, pour une période d'un an à partir de la date d'entrée en vigueur.

Réclamations pour peinture — Notes et procédures d'inspection

1. Le client devrait aviser leur succursale régionale de London dans les 10 jours suivant la découverte d'une réclamation possible.
2. Un représentant du client doit inspecter l'unité, remplir un formulaire de garantie, y joindre des photos, et soumettre ces documents à l'administrateur de garantie London pour une évaluation de garantie.
3. London organisera une inspection technique par le fournisseur de peinture, si nécessaire.
4. London prendra une décision et en informera le client. Le client devra soumettre une estimation écrite pour approbation.
5. Après approbation de l'estimation, le client sera avisé et les réparations peuvent être complétées.
6. Lorsque les réparations seront complétées, le client devra soumettre sa facture à l'administrateur de garantie London pour remboursement.
7. London ne sera pas tenu responsable des dommages additionnels causés par un manquement à l'avis ou au manquement de réparer les dommages après réception d'une autorisation.

2 — GARANTIE SUR DES PIÈCES DE REMPLACEMENT

Pièces générales:

180 jours suivant la date d'achat (Y compris le temps de stock dans l'entrepôt du client).

Pompe hydraulique et moteur:

1. Nouvelle à l'achat: 1 an suivant la date d'achat. Se limite à la réparation ou au remplacement si les pièces ou la main d'oeuvre sont jugés défectueux après examen.
2. Remontée à l'achat: 6 mois suivant la date d'achat. Se limite à la réparation ou au remplacement si les pièces ou la main d'oeuvre sont jugés défectueux après examen.

Boite d'engrenage:

1. Nouveau à l'achat: 1 an suivant la date d'achat. Se limite à la réparation ou au remplacement si les pièces ou la main d'oeuvre sont jugés défectueux après examen.
2. Remontée à l'achat: 6 mois suivant la date d'achat. Se limite à la réparation ou au remplacement si les pièces ou la main d'oeuvre sont jugés défectueux après examen.

Un échantillon d'huile ou un rapport d'échantillon de l'huile peut être exigé afin de valider les réclamations pour pièces hydrauliques. La garantie exclut les dommages causés par la surchauffe ou la contamination.

3-COMMANDE DES PIÈCES SOUS GARANTIE

Lorsque vous commandez une pièce pour une situation sous considération de garantie, veuillez communiquer avec le département des garanties London, avec les renseignements suivants en main:

1. Le numéro de série de la bétonnière, ou le numéro de facture notant la date à laquelle la pièce brisée fut obtenue de London.
2. La description des pièces à remplacer avec le numéro de pièce London (si disponible)
3. Une description complète du problème. « Brisé » et « Ne fonctionne pas » ne sont pas des descriptions complètes.
4. Dans plusieurs cas, nous demanderons un formulaire de réclamation de garantie, avec des détails sur votre réclamation. Des photos pourraient être exigées pour clarifier certaines réclamations.

Si votre réclamation est sous considération de garantie, nous vous fournirons un numéro RGA (Returned Goods Authorization) et les pièces vous seront livrées.

NE PAS jeter les pièces brisées avant en avoir reçu l'autorisation.

Elles pourraient être nécessaires à la validation de votre réclamation. Si les pièces sont exigées et que vous ne pouvez pas fournir les pièces, votre réclamation ne pourra être évaluée et sera ainsi refusée.

4 - POLITIQUES SUR LES PIÈCES RETOURNÉES

1. Toutes pièces faisant l'objet d'une demande sous garantie doivent être retournées dans les 30 jours suivant la réception des pièces de remplacements. Sauf si noté par le département de garantie de London, toutes les pièces doivent être retournées à London Machinery afin d'être évaluées pour une couverture sous garantie. L'adresse est la suivante:

London Machinery Inc Attn: Dept. Garantie 2317 Halpern,
St Laurent, QC, H4S 1S3
2. Les pièces ne peuvent pas être retournées sans un numéro RGA. Si les pièces sont retournées sans que le numéro RGA London y soit affixe, elles ne seront pas considérées pour garantie, et seront jetées. Si une pièce brisée est remplacée par l'une de vos pièces en inventaire, veuillez communiquer avec le département des garanties London pour un numéro RGA à joindre à la pièce.
3. Lorsqu'une pièce de remplacement est commandée sous garantie, la pièce qui sera livrée sera accompagnée d'un reçu et d'un formulaire de retour RGA. Si le formulaire de retour RGA n'est pas reçu, veuillez appeler votre succursale locale et le demander. Si la pièce brisée est remplacée par une pièce provenant de votre inventaire, le formulaire de retour RGA peut vous être envoyé par courriel ou par far.

Procédure de retour des pièces

1. Placer le formulaire de retour RGA à l'intérieur du colis que vous retournez, et coordonner le retour des pièces sous garantie avec votre compagnie de livraison. Les pièces envoyées pour évaluation de la garantie doivent être envoyées à London par livraison prépayée. Toute pièce envoyée par livraison payable sera refusée, et vous sera retournée.
2. Si les pièces ne sont pas reçues par notre département des garanties dans les 30 jours suivant la date de réclamation, votre réclamation sera refusée.
3. Toutes les pièces retournées doivent être emballées ou remises en boîte avec soin par le client, avant la livraison. Les pièces telles que les pompes, les contrôleurs hydrauliques, les assemblages de valves et les cylindres doivent être bouchées et les ouvertures de service doivent être scellées afin d'éviter toute contamination par l'eau ou d'autres matériaux durant le transport. Les pièces arrivant avec des ouvertures « non bouchées » ne seront pas couvertes par la garantie.

5- GARANTIE APPROUVÉE/REFUSÉE

Lorsqu'une décision a été prise quant à la garantie, soit par London ou par un fournisseur, vous recevrez un avis. Si la garantie est approuvée, aucune autre action n'est nécessaire. Si la garantie est refusée, les pièces de remplacement, et tous frais de transport seront facturés à votre compte « régulier » pour paiement, ou un numéro de commande vous sera demandé afin de vous fournir une facture.

6 - ITEMS NON-COUVERTS PAR CETTE GARANTIE

Comprend, entre autres, les réparations dues à la négligence ou l'abus, les frais de remorquage, les fluides, les ampoules, les fusibles, les frais surnuméraires, les frais de transport de retour pour les matériaux sous garantie, les frais de transport au-delà des frais normaux de transport terrestre, les frais de perte d'utilisation des véhicules, les réparations temporaires, les dommages conséquents ou accessoires.

7 - GARANTIE DE LONDON MACHINERY

London Machinery, ici nommé Londow, garantit que l'équipement manufacturé par London soit libre de défauts matériaux et de main d'œuvre sous des conditions d'utilisation et d'entretien normales. L'obligation de London sous cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement, au choix de London, si, après examen de London, les pièces sont jugées défectives en matériaux ou en main d'œuvre. Les frais de transport pour les pièces retournées devront être défrayés par le client.

London ne sera sous aucune autre obligation en ce qui a trait à cette garantie. La garantie de London ne sera pas applicable à des équipements soumis à une mauvaise utilisation, à de la négligence ou à un accident, ou qui a été réparée ou modifiée sans l'accord au préalable de London. London ne sera pas tenu responsable des réparations sous garantie faites sur le terrain par du personnel autre que le personnel autorisé par London. En aucun cas London ne sera tenu responsable pour les dommages conséquents, accessoires, spéciaux ou indirects. Votre mélangeur est conçu pour être utilisé seulement avec les produits OEM utilisés par London. Cette garantie limitée sera nulle si les produits London sont modifiés, sauf dans l'usine London ou dans ses succursales, à moins d'autorisation écrite par London. L'utilisation de pièces et d'assemblages par d'autres manufacturiers en tant que remplacement des produits OEM annulera aussi la garantie limitée. Il n'y aura aucune garantie des pièces usagées. London refuse toute garantie liée au transport, à la perte de temps, ou à l'utilisation des pièces ou des véhicules dans lesquelles les pièces sont installées.

LONDON NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE.

IMPLICITE OU EXPLICITE, QUANT A LA VALEUR DE VENTE OU À L'APTITUDE, OU TOUTE AUTRE GARANTIE, IMPLICITE OU EXPLICITE. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE VALEUR DE VENTE OU D'APTITUDE POUR UNE APPLICATION PARTICULIERE, AU-DELA DE CETTE POLITIQUE DE GARANTIE, EST PAR LA PRÉSENTE DEMENTIE PAR LONDON. IL N'Y A PAS DE GARANTIE S'ÉTENDANT AU-DELA DE CELLE-CI. Les seuls recours du client pour une entrave à la garantie ayant comme cause un défaut matériel ou en main d'œuvre sont décrits ici. Toute réclamation pour entrave à la garantie doit être entreprise dans les six mois suivant la cause de l'action, et aucune réclamation ne peut être maintenue si elle n'est pas débutée dans ces délais. London n'assume ni autorise aucune personne à assumer toute responsabilité ayant à trait avec ses équipements.

LONDON MACHINERY WARRANTY LOCATIONS

Main Factory

London Machinery
15790 Robin's Hill Rd
London, ON N5V 0A4
Phone: (519) 963-2500
Fax: (519) 659-2306

Quebec and Maritime Branch

London Montreal
2317 Halpern St.
St. Laurent, QC H4S 1S3
Phone: (514) 368-4303
Fax: (514) 368-4739

Western Branch

London Edmonton
25 Chisholm Avenue, Unit 114
St. Albert, Alberta, T8N 5A5
Phone: (780) 419-6615
Fax: (780) 419-6648

